

## Conseil académique de l'université de Poitiers

Composition du Conseil académique à compter du 8 novembre 2023

### La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 II et D. 719-1 à D. 719-47-5 ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 30-11-2020-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020 portant élection de Madame Virginie LAVAL à la présidence de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° CFVU 20201215-01 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 15 décembre 2020 portant avis favorable à la majorité à la candidature de Mme Noëlle DUPORT pour exercer les fonctions de Vice-présidente en charge des formations, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
- Vu la délibération n° CA-18-12-2020-02 du Conseil d'administration en date du 18 décembre 2020 portant élection de Madame Noëlle DUPORT en qualité de Vice-présidente formation, Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire ;
- Vu la délibération n° 20201215-1 adoptée par la Commission de la Recherche en date du 15 décembre 2020 portant avis favorable à la majorité à la candidature de M. Yves GERVAIS pour exercer les fonctions de Vice-président recherche, Président de la Commission de la recherche ;
- Vu la délibération n° CA-18-12-2020-02 du Conseil d'administration en date du 18 décembre 2020 portant élection de Monsieur Yves GERVAIS en qualité de Vice-président recherche, Président de la Commission de la recherche ;
- Vu l'arrêté électoral n°2022-10-21-01 du 21 octobre 2022 portant proclamation des résultats pour les élections des Conseils centraux – Collège usager(ères) ;
- Vu la non réinscription de certains élus étudiants pour l'année universitaire 2023-2024 ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> : Composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire

#### 1.1 : Collège A

##### *Secteur 1 :*

Madame BOUCARD Hélène  
Monsieur DESESSARD Laurent

##### *Secteur 2 :*

Madame GIL Sandrine  
Monsieur KAMDEM Pierre

##### *Secteur 3 :*

Monsieur MICHEL Julien  
Madame PATRIER Patricia

##### *Secteur 4 :*

Madame PERRAUD-CATEAU Estelle

Monsieur SARROUILHE Denis

## 1.2 : Collège B

### *Secteurs 1 et 4 :*

Madame LAVAL Florence  
Madame MARIVINGT MOUNIR Cécile

### *Secteur 2 :*

Madame CONCOLINO Bianca  
Madame MILLON-ZUMSTEIN Isabelle  
Monsieur MOINARD Pierre

### *Secteur 3 :*

Madame FONTAINE Céline  
Madame GELIBERT Marine  
Madame POUSSARD Anne-Marie

## 1.3 : Collège BIATSS

Monsieur AUBINEAU Sébastien  
Madame IMBERT Nathalie  
Madame MAGNANT Céline  
Monsieur NAUD Christophe

## 1.4 : Collège Usagers

### *Secteur 1 :*

#### *Titulaires*

Monsieur BOSMAN Sasha  
Madame GEAY Aziyadé  
Madame GUTENBERG Tiana  
Monsieur SUAUD Dylan

#### *Suppléants*

Monsieur CHABANNE Mickaël  
Madame GUILLON Perrine  
Monsieur DORAI Itzhak  
Monsieur DESJARDINS Dusty

### *Secteur 2 :*

#### *Titulaires*

Monsieur CANTRELLE Dimitri  
Monsieur DUPERRE Damien  
Madame GELLE Héloïse  
Madame LACHACHI Kenza  
Madame CHARLES Tifenn

#### *Suppléants*

Monsieur DUQUEROY Maxime  
Monsieur PEREZ Alexis  
Madame GELLE Clara  
Madame SAUGET Juliette  
Monsieur BELKACEM Matheo

*Secteur 3 :*

*Titulaires*

Monsieur  
Monsieur  
Monsieur  
Madame  
Monsieur

BASTIERE Antonin  
DE NADAI Thierry  
PORTRON Etienne  
FOUCAUD Lucie  
ROQUET Lewis

*Suppléants*

Monsieur  
Monsieur  
  
Monsieur  
Monsieur

EQUILBEY Ferdinand  
GABOREAU Aymeric  
  
SELLIER Tom  
STEIMLE Arno

*Secteur 4 :*

*Titulaires*

Monsieur  
Madame

SOULIÉ Jules  
THIERCELIN Salomé

*Suppléants*

Monsieur  
Madame

BERNIER Nathan  
POULIN Angelina

**1.5 : Collège des personnalités extérieures**

Monsieur	GABORIT Alois	Représentant de Grand Poitiers
Madame	RANGER Jessica	Représentant du monde socio-économique
Monsieur	CARDONA Laurent	Représentant d'un établissement public local
Madame	LECLERCQ Pascale	Personnalité qualifiée, désignée à titre personnel par la CFVU

**Article 2 : Composition de la Commission de la recherche**

**2.1 : Collège 1**

*Secteur 1 :*

Monsieur  
Madame

CLAEYS Antoine  
LETURMY Laurence

*Secteur 2 :*

Madame  
Monsieur  
Madame

RANNOUX-WESPEL Catherine  
SAUZEAU Thierry  
TREFFORT Cécile

*Secteur 3 :*

Monsieur  
Monsieur  
Monsieur  
Madame  
Madame  
Monsieur  
Madame

AUDIFFREN Michel  
BERJEAUD Jean-Marc  
BRUNETIERE Noël  
GAILLARD Afsaneh  
PIRAULT-ROY Laurence  
POUSSET Yanis  
VIGIER DE OLIVEIRA Karine

*Secteur 4 :*

Monsieur  
Monsieur  
Madame

CARATO Pascal  
DROUOT Xavier  
KARAYAN-TAPON Lucie

Monsieur LECRON Jean-Claude

## 2.2 : Collège 2

*Secteur 1 :*

Vacance de siège

*Secteurs 2 et 4 :*

Monsieur THULLIER Raphaël

*Secteur 3 :*

Monsieur PENNA Aubin  
Vacance de siège

## 2.3 : Collège 3

*Secteur 1 :*

Monsieur COUSSI Olivier

*Secteur 2 :*

Monsieur DUBASQUE François  
Monsieur VINCENT Alexandre

*Secteur 3 :*

Monsieur BOURDON Pascal  
Monsieur GAZEAU Jean-Pierre

*Secteur 4 :*

Madame BON Delphine

## 2.4 : Collège 4

Monsieur GENDREAU-TOUCHAIS Christophe

## 2.5 : Collège 5

Madame GONVIN Julie  
Monsieur LAFOREST Claude  
Monsieur MAGAUD Christophe

## 2.6 : Collège 6

Monsieur BIESSY Richard  
Madame BLANC Virginie

## 2.7 : Collège Usagers

*Secteur 1 :*

Vacance de siège

*Secteur 2 :*

*Titulaire*

*Suppléant*

Monsieur MARTINEAUD Théo

Madame MOUTON Marie-Reine

*Secteur 3 :*

*Titulaire*

*Suppléant*

Monsieur RAUD Victor

Madame PARROTIN Flora

*Secteur 4 :*

Vacance de siège

## 2.8 : Collège des personnalités extérieures

Madame BESLAND Marie-Paule

Monsieur LEMONNIER Denis

Monsieur SAGET Théo

Madame SZTAL-KUTAS Catherine

### Article 3 : Composition et présidence du Conseil académique en formation plénière

Le Conseil académique en formation plénière est constitué par la réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire et de la Commission de la recherche.

Le Conseil académique en formation plénière est présidé par la Présidente de l'université de Poitiers.

### Article 4 : Publicité et exécution

Le Directeur général des services est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 30 octobre 2023

La Présidente de l'université de Poitiers,  
Présidente du Conseil académique,

Virginie LAVAL